

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 18 mars 2026

Accès aux vacances pour tous : la CAT fait le choix d'un partenariat à la fois stratégique et opérationnel avec la Fondation « *Je Pars Tu Pars Il part* »

A l'approche le 20 juin prochain des 90 ans des congés payés et alors que 40% des Français ne partent toujours pas en vacances, la CAT qui réunit l'ensemble des acteurs de l'industrie du tourisme, du voyage et de l'événementiel fait le choix d'un partenariat stratégique et opérationnel avec la Fondation « *Je Pars Tu Pars Il Part* » en faveur de l'accès aux vacances pour tous.

Créée en 2014 par **Germain Lelarge**, entrepreneur engagé, la Fondation « Je pars, Tu pars, Il part », œuvre pour rendre les vacances accessibles à ceux qui en sont privés. Plus particulièrement, la structure agit tout au long de l'année pour offrir des séjours de vacances à des enfants et familles en difficulté.

Pour cela, la Fondation fédère chaque année les acteurs du marché touristique et des loisirs en France (hébergeurs, distributeurs, acteurs institutionnels, etc). La structure s'appuie sur de nombreux acteurs associatifs ou de terrain pour répondre au mieux aux besoins des familles et garantir un accompagnement complet des bénéficiaires.

Plus largement, la Fondation agit pour rendre effectif le droit aux vacances, en sensibilisant le grand public, les professionnels du tourisme mais aussi les institutions.

Ces trois dernières années, par ses multiples actions, tant dans le cadre des débats budgétaires qu'à travers sa contribution aux différents Comités interministériels du tourisme, la CAT n'a cessé de souligner **la nécessité de garantir un meilleur accès de nos concitoyens aux vacances**.

Encore récemment, auprès de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, elle rappelait ce qui suit : « *Nos organisations sont très attachées à la dimension inclusive du tourisme et au droit aux vacances pour tous. A ce titre, elles rappellent régulièrement les bienfaits éducatifs et sociaux des vacances scolaires : justice sociale et égalité des chances, estime de soi, ouverture d'esprit, temps d'apprentissage et d'émancipation, développement culturel, rupture avec le quotidien, apaisement de la société.* »

En tant qu'organisation rassemblant l'ensemble des acteurs du tourisme, du voyage et de l'événementiel, la CAT porte, en effet, une **responsabilité particulière dans les réponses apportées aux problématiques d'accès de nos concitoyens aux vacances**.

Lors de son Assemblée générale du 10 septembre 2025, **elle avait d'ailleurs souhaité inscrire sa nouvelle mandature dans une approche résolument inclusive**, qui traduit sa préoccupation de jouer pleinement son rôle sociétal, estimant qu'il n'est plus acceptable de présenter notre industrie comme une économie fondée sur des valeurs de partage, de tolérance et de cohésion sociale **et continuer d'accuser de tels retards en termes d'accessibilité aux vacances**.

Lors de leurs échanges du 16 juillet 2025, **Jean-Virgile Crance et Germain Lelarge avaient scellé leur rapprochement en vue d'un futur partenariat pour promouvoir un tourisme plus solidaire**.

COMMUNIQUE DE PRESSE

La convention conclue ce jour par les deux organisations vise à **approfondir leurs échanges et le travail déjà engagé**, afin d'étudier les moyens d'avancer durablement et **surtout concrètement** en faveur de l'accès aux vacances pour le plus grand nombre.

Pour sa part, **la Fondation s'appuiera sur la très large représentativité de la CAT**, afin d'amplifier **l'impact de ses actions** et entretenir des relations régulières avec les fédérations représentatives du secteur.

Aux côtés des autres partenaires du même type, **la CAT jouera en particulier le rôle de partenaire Ambassadeur de la Fondation** tant auprès du grand public que des professionnels du tourisme, en s'appuyant sur ses fédérations membres afin de favoriser la conclusion de partenariats ciblés.

Des événements publics annuels seront également organisés (conférence thématique, table ronde), afin de porter **une prise de parole commune et régulière en faveur de l'accès aux vacances pour tous**.

Jean-Virgile Crance : *« Je tiens à saluer le travail considérable réalisé par Germain Lelarge, l'ensemble de ses équipes et leurs partenaires en faveur de l'accès des vacances pour tous avec, depuis 10 ans, plus de 17 500 personnes, enfants et adultes, qui ont pu profiter d'une semaine de vacances grâce aux dispositifs de vacances solidaires mis en place. En cette année des 90 ans de congés payés et tandis que notre industrie est de nouveau confrontée à une nouvelle période de turbulences à l'international, il apparaît essentiel de poursuivre notre dynamique partenariale et de large rassemblement incarnée ce jour par la conclusion de ce partenariat avec la Fondation « Je Pars Tu Pars Il Part » et ainsi d'enrichir nos actions en faveur d'une industrie à la fois compétitive, attractive, durable mais aussi et plus que jamais inclusive ! »*

Germain Lelarge : *« Depuis dix ans, la Fondation Je pars, tu pars, il part a développé un modèle innovant : mobiliser les professionnels du tourisme pour favoriser l'accès aux vacances à ceux qui en sont éloignés. La signature de ce partenariat avec la CAT marque une étape importante dans cette trajectoire. Il va nous permettre de mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs du tourisme autour de nos actions et ainsi de déployer plus largement nos programmes en faveur du plus grand nombre. Face à une demande sociale toujours plus forte, nous sommes convaincus que l'accès aux vacances est un levier concret pour répondre aux besoins des personnes et contribuer à une société plus unie. »*

Pour en savoir plus sur la Fondation : « Je Pars, Tu Pars, Il Part » : <https://ieparstuparsilpart.org/>

Qui sommes-nous ?

La Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) est l'unique organisation réunissant l'ensemble des acteurs de l'industrie touristique. Composée d'une vingtaine de fédérations ou organisations professionnelles représentant 1 million de salariés et 70 000 entreprises, elle vise à rassembler et représenter de manière unifiée les professionnels de l'industrie du tourisme. Pour en savoir plus : www.acteursdutourisme.fr

Contact presse : Ophélie Rota – 06 82 82 95 82 – ophelie.rota@umih.fr / Guillaume Lemièrre – guillaume.lemiere@acteursdutourisme.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA CAT

1. *Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie - UMIH*
2. *Groupement des Hôtelleries & Restaurations - GHR*
3. *Groupement National des Chaines Hôtelières - GNC*
4. *Club des dirigeants des hôtels 4*, 5* & Palaces*
5. *Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air - FNHPA*
6. *Fédération Nationale des Résidences de Tourisme, Apparthôtels et Villages de Vacances - FNRT*
7. *Les Entreprises du Voyage - EDV*
8. *Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers – FNAME*
9. *Union des aéroports français - UAF*
10. *Fédération Nationale des Transports de Voyageurs - FNTV*
11. *Entreprises Fluviales de France - E2F*
12. *Mobilians, les entreprises de la mobilité*
13. *Union Française des Métiers de l'Évènement - UNIMEV*
14. *Domaines Skiables de France - DSF*
15. *Union Sport & Cycle - USC*
16. *Fédération Nationale des Entreprises des Activités Physiques de Loisirs – Active-FNEAPL*
17. *Groupement des Entrepreneurs de Golf Français – GEGF*
18. *Chambre Syndicale Nationale des Entreprises de Remise et de Tourisme - CSNERT*
19. *Union nationale des associations de tourisme et de plein air - UNAT*
20. *France Thalasso – Syndicat des centres de thalassothérapie*
21. *Fédération Française des Ports de Plaisance – FFPP*